

PLAN LOCAL
D'URBANISME



3b1 – Plan de zonage au 1/5000

	Prescription	Arrêt	Approbation
PLU	12/08/11	11/01/17	09/10/17

Le Maire,
Michel FILLEUL

Zone urbaine

- Ua** Zone urbaine ancienne destinée à l'habitat et aux activités compatibles avec l'habitat
- Uai** Zone urbaine ancienne destinée à l'habitat et aux activités compatibles avec l'habitat (inondable)
- Uc** Zone urbaine d'extension récente destinée à l'habitat et aux activités compatibles avec l'habitat
- Ug** Zone destinée à l'accueil d'équipements publics ou collectifs et aux activités de service public
- Ur** Zone urbaine destinée aux ensembles bâtis remarquables
- Ux** Zone destinée aux activités commerciales, artisanales, industrielles, de bureau et de services

Zone à urbaniser

- AU** Zone urbaine future destinée à l'habitat et aux activités compatibles avec l'habitat (court et moyen terme)
- TAU** Zone urbaine future destinée à l'habitat et aux activités compatibles avec l'habitat (long terme)

Zone agricole

- A** Zone agricole
- AI** Zone agricole (inondable)
- Ap** Zone agricole d'intérêt paysager
- An** Zone agricole périmètre Natura 2000

Zone naturelle

- N** Zone naturelle
- Ni** Zone naturelle (inondable)
- Nj** Zone naturelle de jardin
- Nl** Zone naturelle de loisirs
- Nn** Zone naturelle périmètre Natura 2000
- Nni** Zone naturelle périmètre Natura 2000 (inondable)

Autres

- Limite de zone**
- Haie protégée au titre de l'article L. 151-23 du Code de l'Urbanisme**
- Espace Boisé Classé (EBC) - article L. 113-1 du Code de l'Urbanisme**
- Élément de patrimoine bâti protégé au titre de l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme (notice des éléments à préserver en annexe du document du PLU)**
- Orientation d'Aménagement et de Programmation**
- Zone inondable**